

**S.A.M. MONACREDIT**

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 3.000.000 €

Siège social : 1, avenue des Citronniers c/o Crédit Lyonnais -Monaco

—————  
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006  
(en euros)  
—————

<b>ACTIF</b>	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P. ....	1.033,81	1.082,41
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT .....	2.061.982,73	1.380.972,22
(dont les créances rattachées) .....	(2.997,62)	(2.559,43)
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE .....	3.135.309,80	4.458.993,25
- à court terme .....	1.047,07	2.418,92
- à moyen et long terme .....	3.125.232,31	4.399.842,51
- créances rattachées .....	9.030,42	13.507,69
Créances douteuses et litigieuses .....	0	43.224,13
- montant brut .....	9.613,48	175.747,52
- provisions .....	(9.613,48)	(132.523,39)
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS</b>		
<b>A LONG TERME.....</b>	<b>48.266,34</b>	<b>51.266,34</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</b>	<b>62.965,66</b>	<b>5.257,53</b>
- montants bruts .....	78.758,10	54.185,00
- amortissements.....	(15.792,44)	(48.927,47)
<b>AUTRES ACTIFS .....</b>	<b>293.907,20</b>	<b>64.541,21</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION.....</b>	<b>68,34</b>	<b>68,34</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>5.603.533,88</b>	<b>5.962.181,30</b>
 <b>PASSIF</b>	 <b>31 décembre 2006</b>	 <b>31 décembre 2005</b>
BANQUES CENTRALES, CCP.....		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT .....	0	0
(dont Dettes rattachées).....	0	0
AUTRES PASSIFS.....	1.163,63	147.651,22
COMPTES DE REGULARISATION.....	18.695,55	19.011,28
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	0	0
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	5.583.674,70	5.771.108,93
CAPITAL SOUSCRIT.....	3.000.000,00	3.000.000,00
RESERVES (+/-).....	2.335.715,59	2.335.715,59
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-).....	207.051,69	5.962.181,30
<b>TOTAL .....</b>	<b>5.603.533,88</b>	<b>5.962.181,30</b>

**HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE**  
(en d'euros)

	<b>Année 2006</b>	<b>Année 2005</b>
Ouverture de crédits confirmés en faveur des clients.....	0	0
Garanties reçues d'intermédiaires financiers.....	1.073.285,72	1.572.297,66
Engagements de financement reçus d'Etablissements financiers.....	0	2.286.735,26

**COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006**  
(en euros)

	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILES .....	390.540,09	405.157,58
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES .....	2.194,50	2.735,73
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILE.....	0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES .....	0	0
PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE0	0	0
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE .....	0	0
COMMISSIONS (PRODUITS).....	10.331,85	5.678,95
COMMISSIONS (CHARGES) .....	252,12	192,25
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION (+/-).....	0	0
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES (+/-) .....	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE..	5.268,03	9.930,06
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE..	22.293,86	33.461,48
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>	<b>381.399,49</b>	<b>384.377,13</b>
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION .....	208.226,51	204.982,87
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES .....	2.291,87	1.434,09
<b>RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION .....</b>	<b>170.881,11</b>	<b>177.960,17</b>
COÛT DU RISQUE (+/-) .....	122.909,91	450.361,20
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>293.791,02</b>	<b>628.321,37</b>
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS (+/-).	0	0
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT .....</b>	<b>293.791,02</b>	<b>628.321,37</b>
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURES (+/-) ....	16.771,00	(9,09)
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES.....	103.510,33	209.416,49
DOTATIONS / REPRISE DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTÉES (+/-) .....	0	0
<b>RESULTAT NET .....</b>	<b>207.051,69</b>	<b>418.895,79</b>

**ANNEXE 2006****PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les comptes annuels de MONACREDIT sont établis conformément aux règles de présentation applicables aux banques et édictées par le C.N.C. et le C.RBF.

Les principes comptables sont identiques à ceux qui avaient été retenus pour l'établissement des comptes pour l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration du 11 décembre 2000 a décidé d'arrêter toute production nouvelle de crédit et de gérer par extinction progressive les encours existants. La dernière tombée de crédit est prévue pour fin 2015 et d'après nos prévisions, la société devrait encore être bénéficiaire en 2007. MONACREDIT est donc considérée comme étant en activité, c'est-à-dire comme devant continuer à fonctionner dans un avenir prévisible.

**NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET RATIOS****NOTE 1 - CREDITS À LA CLIENTELE**

Les crédits à la clientèle qui représentent, hors créances douteuses et litigieuses, 55,93 % du TOTAL BILAN (essentiellement à moyen ou à long terme) sont enregistrées au BILAN à leur valeur nominale.

Etat prévisionnel des tombées d'échéances au 31/12/2006 :

	A 1 mois	Entre 1 mois et 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
TOMBEES (en milleur d'euros)	68	162	203	349	1.789	554
TOMBEES cumulées (en milleur d'euros)	68	230	433	782	2.571	3.125

L'encours des crédits au 31/12/2006 a enregistré une baisse de 28,97 % par rapport au 31/12/2005 (-37,72 % l'année dernière). Cette diminution est due à l'arrêt de la production depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et aux tombées habituelles (877 milliers d'euros).

Le volume des remboursements anticipés est moins important que par le passé, soit 398 milliers d'euros (contre 1.046 milliers d'euros en 2005, 2.296 milliers d'euros en 2004 et 1.746 milliers d'euros en 2003).

CREDITS A L'HABITAT en milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
CREDIT A COUR TERME	-	-
CREDIT A MOYEN TERME	742	755
CREDIT A LONG TERME	2.383	3.645

Le taux moyen des emplois s'établit à 6,49 % contre 6,59 % pour l'exercice 2005.

Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses dès lors qu'elles présentent un risque probable ou certain non-recouvrement et, ou en tout état de cause, lorsqu'elles présentent des échéances impayées depuis plus de 6 mois.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera.

Tableau des provisions sur créances douteuses en milliers d'euros :

Valeurs clôture exercice 2005	Dotations de l'exercice	Reprises	Utilisations	Valeur clôture exercice 2006
133	0	- 123	0	10

Au 31/12/2006, le taux de provisionnement direct se situe à 100 %.

Pour l'exercice 2006, aucune nouvelle créance n' a été classée en encours douteux. Des reprises ont été effectuées sur trois dossiers pour un total de 123 milliers d'euros.

#### NOTE 2 - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

Les engagements donnés, en faveur des emprunteurs en matière d'ouvertures de crédit sont nuls au 31 décembre 2006.

Les garanties reçues d'intermédiaires financiers diminuent et passent de 1.572 milliers d'euros à 1.073 milliers d'euros en 2006, dont 412 milliers d'euros consenties par le Groupe CREDIT LYONNAIS.

Les engagements de financement reçus d'établissements financiers sont nuls au 31 décembre 2006. Ils représentaient 2.287 milliers d'euros en 2005. En raison de la bonne situation de trésorerie de la société, la facilité de caisse ainsi que la ligne variable auprès du Crédit Lyonnais n'ont pas été reconduites.

#### NOTE 3 - LE REFINANCEMENT

Depuis le 17/06/2004, aucune ligne n'est nécessaire pour assurer le financement des encours.

Le taux moyen de refinancement est donc nul en 2006.

Il y a bien évidemment aucune charge de refinancement sur la période.

#### NOTE 4 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Tableau en milliers d'euros des immobilisations d'exploitation :

Valeur clôture exercice 2005	Acquisitions	Cessions	Annulation amort. cessions	Dotations de l'exercice	Valeur clôture exercice 2006
5,3	60	0	0	- 2,3	63,0

Au cours de la période, MONACREDIT est devenu adjudicateur d'un bien appartenant à un client considéré comme douteux et faisant l'objet d'une procédure judiciaire, moyennant la somme de 60.000 euros. A l'issue de la vente, les 60.000 euros versés seront restitués à MONACREDIT. C'est pourquoi cette somme a été immobilisée et non amortie.

Tableau en milliers d'euros des autres immobilisations incorporelles :

Clôture exercice 2005	Acquisitions	Cessions	Clôture exercice 2006
0	0	0	0

Un inventaire des immobilisations a été effectué à la clôture. Les actifs recensés ont été maintenus à leur coût historique.

#### NOTE 5 - TITRES DE PARTICIPATION

Sous cette rubrique sont repris :

- Les titres de la SCI METROPOLIS pour 153 € soit 1 % du capital détenu ; le solde étant détenu par le CREDIT LYONNAIS. Ils n'ont pas été revalorisés en date de clôture mais l'impact ne devrait pas être significatif pour MONACREDIT qui ne détient que 1 % des parts sociales.

- la participation en compte-courant SCI METROPOLIS a été ramenée au cours de l'exercice de 51 milliers d'euros à 48 milliers d'euros.

NOTE 6 - DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Durant l'exercice 2006, un dividende de 418.895,79 € relatif à l'exercice 2005, a été distribué aux actionnaires.

NOTE 7 - INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Il n'est pas constitué de provision au titre des indemnités de fin de carrière pour le personnel en activité. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu. Au 31 décembre 2006, l'effectif n'est composé que d'une seule personne.

NOTE 8 - IMPOT SUR LES BENEFICES

Le taux d'impôt monégasque sur les bénéfices au 31/12/2006 est de 33,33 %.

NOTE 9 - RATIOS PRUDENTIELS ET REGLEMENTS

Le rapport entre les exigibilités et la liquidité n'est plus significatif, suite à l'arrêt de la production au 01/01/2001.

NOTE 10 - RISQUE DE TAUX

Selon l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 98.05 du 23 juin 1998 relatif à la communication financière dans l'annexe des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, il est précisé que MONACREDIT n'est pas exposée au risque de taux, compte tenu des ressources (fonds propres) à taux zéro et d'encours de crédit à taux fixe.

Autres informations :

- Décision d'affectation du résultat de l'exercice :

Montant disponible :

Bénéfice de l'exercice 2006	207.051,69 €
Report à nouveau antérieur	<u>40.907,42 €</u>
soit, au TOTAL	247.959,11 €

Affectations :

A la réserve ordinaire, soit	0,00 €
A la réserve statutaire, soit	0,00 €
A la réserve complémentaire, soit	0,00 €
Dividendes	207.000,00 €
Le solde au compte report à nouveau, soit	<u>40.959,11 €</u>
soit, au TOTAL	247.959,11 €

- Le CREDIT LYONNAIS est inscrit à la cote officielle des banques de la moitié du capital de MONACREDIT.

**4. Capitaux propres et assimilés/ Actionariat**

	<b>Montants au 31.12.2006</b>	<b>Mouvements de l'exercice</b>		<b>Montants au 31.12.2005</b>
		<b>diminution</b>	<b>augmentation</b>	
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624			2 624
Capital souscrit	40 000			40 000
Réserves	4 000			4 000
Report à nouveau	17 453	-16 400	1 380	2 433
Emprunt Subordonné (en principal)	7 622	-7 622	24 000	24 000
<b>Total des capitaux propres et assimilés (hors résultat 2006)</b>	<b>71 699</b>	<b>-24 022</b>	<b>25 380</b>	<b>73 057</b>

Le capital est divisé en 2.500.000 d'actions de 16 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie. 99,99% des actions sont détenues par la Banque Jacob Safra (Suisse) SA à Genève.

En date valeur du 28/02/2006, la société J. Safra Bank (Bahamas) Limited a consenti à la Banque J. Safra (Monaco) SA un emprunt subordonné en euros remboursable au 31/12/2013, dont les intérêts sont payables annuellement.

Le capital restant dû est de 24 millions d'euros, les intérêts pour l'exercice 2006 s'élèvent à 756 101,52 euros.

(milliers d'euros)

Les capitaux propres et assimilés s'élèvent à 73 057

Les capitaux réglementaires s'élèvent à 72 854

Soit une différence de 203

Cette différence correspond à :

la déduction du net des immobilisations incorporelles -771

le montant du certificat d'association dans le fonds de garantie des dépôts 568

La Banque J. Safra (Monaco) SA est consolidée par intégration globale par la Banque Jacob Safra (Suisse) SA à Genève.

**5. Ventilation selon la durée résiduelle de certains postes du bilan**

<b>Emplois et ressources</b>	<b>&lt; 3 mois</b>	<b>&gt; 3 mois &lt;1 an</b>	<b>&gt; 1 an &lt; 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>non ventilés</b>	<b>Total fin d'exercice 2006</b>
<b>Dont créances et dettes rattachées</b>						
<b><i>Créances sur les établissements de crédit</i></b>	<b>647 740</b>	<b>1 630</b>	<b>33 000</b>		<b>1 026</b>	<b>683 396</b>
Euros	443 297	100	33 000	0	761	477 158
Devises	204 443	1 530	0	0	265	206 238
<b><i>Créances sur la clientèle</i></b>	<b>100 503</b>	<b>51 680</b>	<b>5 680</b>	<b>5 410</b>	<b>771</b>	<b>164 044</b>
Euros	78 326	33 252	5 680	5 410	731	123 399
Devises	22 177	18 428			40	40 645

<b>Emplois et ressources</b>	<b>&lt; 3 mois</b>	<b>&gt; 3 mois &lt;1 an</b>	<b>&gt; 1 an &lt; 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>non ventilés</b>	<b>Total fin d'exercice</b>
<b>Titres</b>	<b>400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>400</b>
Revenu Fixe <sup>1</sup>	0		0	0	0	0
Euros						0
Devises						0
Revenu Variable <sup>2</sup>	400	0	0	0	0	400
Euros						0
Devises	400					400
<b>Total postes de l'Actif</b>	<b>748 643</b>	<b>53 310</b>	<b>38 680</b>	<b>5 410</b>	<b>1 797</b>	<b>847 840</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>61 668</b>	<b>49 359</b>	<b>1 810</b>	<b>3 900</b>	<b>707</b>	<b>117 444</b>
Euros	49 368	32 136	1 810	3 900	656	87 870
Devises	12 300	17 223			51	29 574
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>673 212</b>	<b>4 740</b>	<b>0</b>		<b>764</b>	<b>678 716</b>
Euros	457 448	2 033			373	459 854
Devises	215 764	2 707			391	218 862
Euros pensions sur titres						
Devises pensions sur titres						
<b>Total postes du Passif</b>	<b>734 880</b>	<b>54 099</b>	<b>1 810</b>	<b>3 900</b>	<b>1 471</b>	<b>796 160</b>

1) obligations en portefeuille placements et transactions

2) actions en portefeuille transaction

#### 6. Opérations avec les entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

	<b>Liées</b>	<b>Autres</b>	<b>2006 Total</b>	<b>Liées</b>	<b>Autres</b>	<b>2005 Total</b>
Créances sur les établissements de crédits	666 246	17 150	683 396	434 652	70 118	504 770
Créances sur la clientèle	1 550	162 494	164 044	1 330	201 096	202 426
Crédits	1 550	109 565	111 115	1 330	112 074	113 404
Comptes ordinaires débiteurs		52 895	52 895		88 978	88 978
Créances commerciales		34	34		44	44
Titres à revenu fixe et variable		400	400		141 566	141 566
Dettes envers les établissements de crédits	105 794	11 650	117 444	214 681	3 224	217 905
Comptes créditeurs de la clientèle	1 080	677 636	678 716	21 775	549 933	571 708
Emprunt subordonné			0	7 623		7 623
Engagements de financement	450	67 328	67 778		68 885	68 885
Engagements de garantie donnés	2 577	38 359	40 936	2 409	93 777	96 186
Engagements de garantie reçus	0	3 388	3 388	45 037	6 124	51 161

**7. Immobilisations**

	Valeur Brute au 31.12.2005	Mouvements 2006	Valeur brute au 31.12.2006	Amort. cumulé au 31.12.2006	Dotations 2006	Reprise Amort. 2006	Amort. cumulé au 31.12.2006	Valeur nette au 31.12.06
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 898</b>	<b>808</b>	<b>5 706</b>	<b>-4 193</b>	<b>-742</b>		<b>-4 935</b>	<b>771</b>
Frais d'établissement	230		230	-230			-230	0
Logiciel	4 634	238	4 872	-3 963	-742		-4 705	167
Acomptes logiciel	34	2	36	0			0	36
Certificat d'associatons	0	568	568	0			0	568
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 780</b>	<b>208</b>	<b>5 988</b>	<b>-4 009</b>	<b>-564</b>		<b>-4 573</b>	<b>1 418</b>
Matériel	909	17	926	-724	-83		-807	119
Petit outillage	12		12	-12			-12	0
Matériel de transport	95	11	106	-21	-18		-39	67
Mobilier	186	1	187	-169	-14		-183	4
Informatique	1 901	160	2 061	-1 714	-161		-1 875	187
installations techniques	399	-1	398	-271	-57		-328	70
Agencement Ruscino	2 278	20	2 298	-1 098	-231		-1 329	971
Immobilisations corporelles hors exploitation	52	-1	51	0			0	51
<b>Total des Immobilisations</b>	<b>10 730</b>	<b>1 016</b>	<b>11 746</b>	<b>-8 202</b>	<b>-1 306</b>		<b>-9 508</b>	<b>2 240</b>

**Dotation nette aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations au cours de l'exercice 2006**

Amortissements	-1 306
<b>Dotation nette</b>	<b>-1 306</b>

**8. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs**

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Actif</b>	<b>28 010</b>	<b>9 966</b>
Sociétés de bourse	16 953	8 698
Débiteurs divers	1 027	1 268
Dépôt de garantie (*)	10 030	0
<b>Passif</b>	<b>3 839</b>	<b>6 370</b>
Créditeurs divers	1 607	1 201
Comptes règlements opérations titres	2 232	5 169

(\*) dépôt de garantie auprès du correspondant CALYON en couverture de notre opérativité.



**9. Ventilation des comptes de régularisation actif - passif**

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Actif</b>	<b>2 532</b>	<b>2 611</b>
Comptes ajustement devises	56	144
Charges payées d' avance	184	115
Produits à recevoir	971	1 463
Autres	1 321	889
<b>Passif</b>	<b>15 199</b>	<b>6 337</b>
Charges à payer	13 809	5 202
Autres	1 390	1 135

**10. Frais de personnel**

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Salaires	9 218	7 303
Charges sociales	2 752	2 536
Emoluments administrateurs	1 760	5 000
<b>Total</b>	<b>13 730</b>	<b>14 839</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Cadres supérieurs	29	24
Cadres	27	32
Gradés	39	47
Employés	5	14
Employés	5	14
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>117</b>

**11. Rémunération des administrateurs**

Le total des rémunérations allouées aux administrateurs durant l'exercice 2006 s'élève à 1.760.000,00 euros, ce total est inclus dans les frais de personnel.

**12. Correctif de valeurs et provisions/réserves pour risques bancaires généraux**

	Situation au 31.12.2005	Dotations	Reprises	Situation au 31.12.2006
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	11 514	334	-392	11 456
Autres provisions réglementées	63	0	-6	57
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>11 577</b>	<b>334</b>	<b>-398</b>	<b>11 513</b>
<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b>	<b>2 624</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 624</b>

### 13. Hors bilan sur instruments financiers et titres

#### Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque, sont des opérations «d'intermédiation», la banque adossant systématiquement les opérations clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

(chiffres en milliers d'euros)	2006	2005
<b>Le montant total des changes à terme au 31 décembre était le suivant :</b>		
Devises à recevoir	30 668	1 307
Euros à recevoir	78 460	60 837
Devises à livrer	30 730	1 304
Euros à livrer	78 461	61 349
<b>Le montant total des changes au comptant au 31 décembre était le suivant :</b>		
Devises à recevoir	1 964	660
Euros à recevoir	733	659
Devises à livrer	1 963	735
Euros à livrer	730	583

#### Engagements sur instruments financiers à terme

Pour ces opérations ,même principe que les opérations de change à terme, à savoir que la banque n' intervient qu'en tant qu' intermédiaire.

La contre-valeur du nominal sous-jacent des opérations «ouvertes» au 31 décembre était :

Contre-valeur	Total	Total
Opérations fermes de couvertures sur instruments de cours de change	750	
Opérations fermes de couverture sur autres instruments	31 737	5 099
Opérations conditionnelles de couverture sur autres instruments	33 504	

De par son rôle d' intermédiaire, la Banque n'est donc jamais en position, que ce soit de taux ou de change sur ces opérations.

#### Contre-valeur des actifs et passifs en devises au 31 décembre :

Total actif du bilan devises	250 684	163 844
Total passif du bilan devises	249 836	166 117

Au 31 décembre 2006, la position de change la plus importante était longue de 158 346 Euros et concernait le CAD.

### 14. Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la Commission Bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31 décembre 2006, ce ratio s'élève à 22,40 % et excède le minimum réglementaire de 8 % .

Quant au coefficient de liquidité il s'élève pour la même date à 213%. Le minimum étant de 100%.

**15. Coût du Risque**

<b>Variation du coût du risque</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
dotations provisions risques et charges	-334	-17
reprise provisions pour risques et charges	392	5 080
dotations provisions créances douteuses	-379	-797
reprise provisions créances douteuses	73	2 033
pertes sur créances douteuses couvertes par des provisions	-22	-3 993
pertes sur créances douteuses non couvertes par des provisions	0	-326
récupération créances amorties	0	0
<b>Total</b>	<b>-270</b>	<b>1 980</b>

**Principes comptables et méthodes d'évaluation de la Banque J.Safra (Monaco) SA****1.1 Généralités**

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) de la Banque J. Safra (Monaco) SA ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002-03 du 12/12/2002, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis.

**1.2 Conversion des opérations en devises**

Conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à Paris, à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

**Comptes de bilan****1.3 Opérations sur titres***Titres de transaction*

Les opérations de transactions sur titres regroupent l'ensemble des interventions sur des marchés liquides effectuées dès l'origine avec l'intention de revendre les titres après une courte période de détention (six mois au plus). Ces titres figurent au bilan pour leur prix de marché, les variations positives ou négatives de cours étant portées au compte de résultat.

*Titres de placement*

Les titres de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes existant sur des ensembles homogènes de titres, sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

*Titres de participation*

Les titres de participation sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'usage.

**1.4 Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

#### Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement	3 ans
Progiciel bancaire et logiciels liés	5 ans
Logiciels annexes	1/3 ans

#### Immobilisations corporelles

Matériel de bureau	5 ans
Agencement	7/10 ans
Petit outillage	3 ans
Véhicule	5 ans
Mobilier	5 ans
Matériel Informatique	3 ans

### **Compte de résultat**

#### **1.5 Intérêts et commissions**

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata temporis.

#### **1.6 Résultat sur opérations de change**

Le résultat sur opération de change est déterminé conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le CRB 90.01.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

Les contrats de change à terme sont réévalués conformément à la réglementation :

- les opérations de change à terme dites sèches et celles effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont réévaluées au cours à terme de la durée restant à courir.
- les contrats utilisés dans le cadre d'opérations de couverture d'éléments du bilan sont évalués selon la méthode du cours comptant avec étalement du report / déport.

#### **1.7 Résultats sur instruments financiers**

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88.02 et 90.15 modifiés par le règlement 92.04, du comité de la réglementation bancaire (CRB).

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur des marchés, dont la liquidité est assurée, sont réévaluées selon le principe du «mark to market», les gains et les pertes étant immédiatement comptabilisés en résultat.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

### **1.8 Produits du portefeuille-titres**

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata temporis chaque fin de mois pour le portefeuille de placement.

### **1.9 Couverture des risques et dotations aux comptes de provisions**

#### *a) Provisions pour créances douteuses*

Des provisions sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidation...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Sont considérées comme des créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis six mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis trois mois sur les autres crédits.

Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100.%.

Les provisions sont inscrites en déduction des postes du bilan.

#### *b) Provisions pour risques et charges*

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

#### *c) Provisions réglementées*

Des provisions réglementées sont constituées en fonction d'un pourcentage des encours de crédit à moyen et long terme. Ces provisions sont déductibles du résultat fiscal.

#### *d) Fonds pour risques bancaires généraux*

Ce poste enregistre les montants que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux non identifiés, eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires et ils figurent dans nos fonds propres.

### **1.10 Engagements en matière de retraite**

Il a été constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective des banques sur le personnel en activité. L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2006 est évalué à 235 613.04 euros.

### **1.11 Impôt sur les bénéfices**

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

Les décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal ne sont pas appréhendés comptablement sous forme d'impôt différé.

---

RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE SOCIAL CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2006

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2005 pour les exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice de 12 mois, clos à cette date, le hors bilan au 31 décembre 2006 et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes

comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat, le hors bilan et l'annexe qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2006, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infractions aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 18 avril 2007.

Claude TOMATIS

Jean-Humbert CROCI

\_\_\_\_\_

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Banque est tenu à la disposition du public au siège de la S.A.M. MONA-CREDIT situé 1, avenue des Citronniers c/o CREDIT LYONNAIS - MC 98000 MONACO.

\_\_\_\_\_